

DESCRIPTION

Décap mousse est un liquide concentré diluable à l'eau qui élimine les végétaux tels que les mousses, les algues, les lichens ou les moisissures. Il est biodégradable à 90% et ne contient ni acide, ni solvant. Il est sans danger pour la végétation environnante et les supports traités. Les supports traités n'ont pas besoin d'être rincés. Les végétaux parasites disparaissent progressivement sous l'action de la pluie en quelques semaines. Il s'utilise soit en préventif soit en curatif sur les surface horizontale ou verticale.

CARACTÉRISTIQUES

Type : Traitement anti mousse

pH : 7.0 +/-0.05

Dilution : 1 L + 4 L d'eau en curatif ou 1 L + 9 L d'eau en préventif

Consommation : 4 à 6 m² / L de solution diluée en curatif ou préventif

Conditionnement : Bouteille de 1 ou 5 L

Conservation : 12 mois dans un endroit sec et hors gel

Garantie : RC fabricant

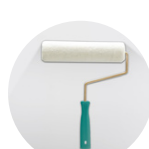
OUTILS NÉCESSAIRES / CONSEILLÉS



Pulvérisateur



Brosse



Rouleau



Gants de protection

Nettoyage des outils à l'eau après utilisation.

PRÉPARATION & SUPPORT

Eviter les applications par temps de pluie ou de gel, par grand froid ou forte chaleur. **Éliminer les agrégats importants** de mousse si possible par grattage ou au jet d'eau sous pression.

Ne pas appliquer directement sur les pelouses et les plantes.

Protéger la végétation proche.

MISE EN OEUVRE

Appliquer Décap mousse généreusement **de bas en haut** sur la surface à traiter. Utiliser un **pulvérisateur avec une buse jet plat**, une **brosse** ou un **rouleau**. Ne pas rincer.

Pour une action plus rapide, diluer le Décap mousse avec de l'eau chaude à 37°.



04.42.20.10.09



Contact@harmony-beton.com

Les informations figurant sur cette fiche résultent de notre connaissance des produits et de notre expérience. En raison de la diversité des possibilités d'emploi, de mise en œuvre et des contraintes liées aux conditions d'application ou aux caractéristiques du subjectif, ces informations sont données à titre d'information et ne peuvent être considérées comme argument juridique. Avant toute mise en œuvre, il convient de vérifier que la présente fiche n'a pas été remplacée par une édition postérieure.

Version du 01/01/2023

RETROUVEZ NOUS :



@harmony_beton



@harmony_beton



@HarmonyBetonVideos



04.42.20.10.09



Contact@harmony-beton.com



HARMONY BETON

235 Rue du Bouleau, 13109 Simiane-Collongue



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).